

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

66^e ANNÉE. — N° 46 DIMANCHE 27 MARS 1921 Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

INFORMATIONS

L'autobus aquatique. L'autobus aquatique a fait sa première sortie ces jours-ci, dans un petit golfe de la rade de Marseille...

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

Elles le virent arriver par la route, comme un véhicule ordinaire... à cette différence près que ses roues ne sont pas apparentes.

LA FRANCE EN ORIENT LA MISSION DU GENERAL GOURAUD A CONSTANTINOPLE

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

Le général Gouraud est parti pour Constantinople. Le gouvernement français est chargé d'une mission importante et aux multiples aspects auprès du peuple ottoman.

L'AGITATION COMMUNISTE EN ALLEMAGNE Graves incidents à Eisleben

35 COMMUNISTES TUÉS 1 mort et 2 blessés du côté de la police

Berlin, 26 mars. — La nuit dernière, à Eisleben, vers 10 heures du soir, une bande de communistes a fait sauter la maison du directeur des usines de Mansfeld et a essayé de s'emparer de l'Hotel de Ville.

Un tir d'engins a eu lieu, la police. Il y a eu 35 morts du côté des communistes, un mort et deux blessés du côté de la police.

Une villa a été également incendiée à Mansfeld. Les communistes ont fait sauter, dans la soirée d'hier, le tribunal. Les maisons avoisinantes ont été évacuées. Des forces de police sont en route pour cette ville.

Un communiqué officiel déclare capéner que l'ordre sera bientôt rétabli à Eisleben.

Dans le bassin de la Ruhr

La propagande communiste qui est éternelle dans le bassin de la Ruhr n'en a que très peu de succès. Il n'y a pas de grèves dans les usines d'Eisen. Chez Krupp, 30 à 40 p. c. des ouvriers employés à la construction de locomotives et de wagons ont quitté le travail. Les autres équipes sont au complet.

L'ordre est rétabli à Hambourg

Berlin, 26 mars. — La grève a cessé à Hambourg.

La main de Zinoviev

La presse allemande est unanime à déclarer que les communistes allemands sont certainement appuyés par des complices russes et probablement par des agents provocateurs nationaux bolchevistes allemands.

Vers la fin du conflit

Magdebourg, 26 mars. — On annonce officiellement que les chefs communistes d'Eisleben se sont rendus auprès du commandant de la garnison de Magdebourg et ont demandé la cessation du combat dans toute la région de Mansfeld.

Le commandant a dicté les conditions suivantes :

Les insurgés cesseront immédiatement la lutte. Toutes les armes et munitions seront immédiatement déposées et effectuées dans un lieu sûr.

Le travail sera repris immédiatement dans toutes les entreprises. Les chefs communistes ont promis de faire tout leur possible pour que ces conditions fussent acceptées et intégralement exécutées.

Une gare saute

Berlin, 26 mars. — Les insurgés, au cours des combats, maintiennent, qui se sont livrés à Heilsdorf, ont fait sauter la gare de cette localité et un pont de chemin de fer situé dans le voisinage.

Un député communiste arrêté

Cologne, 26 mars. — M. Wendelin, député communiste, qui avait prononcé, hier soir, au cours d'une réunion publique, un violent discours révolutionnaire, a été arrêté ce matin et écroué.

Une patrouille de police attaquée

Breslau, 26 mars. — Hier soir, à la sortie d'un meeting, les communistes ont attaqué une patrouille de police qui passait. Un policier a été tué.

Une manifestation à Munich

Munich, 26 mars. — Une conférence tenue par un parti communiste bavarois vient d'avoir lieu à Munich.

M. Thomas, député au Reichstag, a fait voter un ordre du jour par lequel le prolétariat déclare s'opposer par tous les moyens à l'envoi de troupes dans les localités industrielles en grève. Le même député a obtenu l'unanimité le vote du principe de la grève générale.

À la suite de cette conférence, un millier de manifestants avec drapeau rouge ont tenté de former un cortège pour se rendre devant le Palais du gouvernement. Ils ont été chargés par la police et dispersés.

À Munich, le député Thomas a été arrêté.

Si l'Allemagne persiste à ne pas vouloir payer

Paris, 26 mars. — Il faut appliquer des sanctions, dit le « Temps », qui attelent directement les grands détenteurs de la richesse allemande. Il faut les appliquer assez vigoureusement et assez longtemps, pour que ces magnats aient envie d'employer leur ingénuité, non plus à esquiver les paiements dus par l'Allemagne, mais à les faciliter.

Cette évolution commence d'ailleurs à se dessiner, ainsi qu'en témoignent un article de la revue « Die Bank » et un article de M. Arnold Reebing dans le « Berliner Tageblatt ».

Dès au 1er mai, les Alliés ont à prendre les mesures nécessaires pour faire fonctionner la douane rhénane et pour recouvrer, au moins en partie, le milliard qui devait être payé le 23 mars. Une taxe sur le charbon de la Ruhr leur fournirait des ressources fort opportunes. A partir du 1er mai, quand les onze autres milliards de l'article 235 seront exigibles, et quand la commission des réparations aura fixé le total de la dette allemande, l'heure sera venue d'envisager un programme plus vaste si l'Allemagne persiste à ne pas vouloir payer.

Un aveu

La Revue financière berlinoise « Die Bank » publie un article documenté d'un économiste allemand, connu, Alfred Langhans, protestant vivement contre le contentieux et injustifiable et non possumus opposé par l'Allemagne aux demandes de réparations de l'Entente, alors que l'industrie allemande est florissante.

M. Lansburgh estime que l'Allemagne peut parfaitement réparer dans le cadre que lui ont fixé les Alliés.

Il constate et démontre que le versement annuel de trois milliards prévoyait en 1923 le revenu national allemand de 7 p. c. seulement.

UNE INTERVIEW D'HINDENBURG

Le point de vue du maréchal allemand

Paris, 26 mars. — L'envoyé spécial d'un journal à Berlin s'est entretenu au domicile du maréchal Hindenburg à Berlin, dans l'intention de l'interviewer. Le maréchal a déclaré à notre confrère qu'il ne recevait jamais de journalistes, et lui a fait prêter l'engagement de ne rien apporter de l'entretien qu'ils allaient avoir en tête. Après un instant d'hésitation, le maréchal se laissa poser une question :

Comment croyez-vous qu'on puisse envisager que l'Allemagne puisse payer ?

Le maréchal déclara au journaliste qu'il n'avait rien de mieux à dire que ce qu'il avait dit dans ses rapports franco-allemands.

« Eh bien, soit. Je vais vous répondre, mais en allemand », déclara le maréchal Hindenburg, et nous traduisons ensemble mot à mot ce qu'il a répondu :

« Si l'on pouvait faire plus ample connaissance, par des voyages réciproques, dit textuellement le maréchal Hindenburg, cela pourrait à l'effet, peut-être commencer à amener une détente et une meilleure situation. Mais, aussi longtemps que la haine de la France se manifesterait contre nous, aussi vivace que maintenant, quoique nous soyons en paix, et tant que les moyens employés contre nous feraient de notre côté grandir la haine, cela est impossible. Nous sommes en paix et c'est une guerre morale qui continue ! »

Le maréchal von Hindenburg défend la thèse allemande. On ne saurait lui en faire grief, conclut l'article. C'est à nous, les vainqueurs, de maintenir la note.

UN INCIDENT EN HAUTE-SILÉSIE DEUX DÉPUTÉS FRANÇAIS ONT FAILLI ÊTRE VICTIMES D'UN ATTENTAT ALLEMAND

Oppeln, 26 mars. — Depuis le plébiscite, une tension extraordinaire règne en Haute-Silésie. Dans beaucoup de villages, les paysans polonais refusent de reconnaître les fonctionnaires allemands et en plusieurs endroits, les ont déjà chassés.

Divers incidents assez sérieux ont eu lieu et l'état de siège a été proclamé à Kattowitz et à Beuthen.

Les députés français Regaud et Saret faillirent être victimes d'un attentat allemand. Quand leur auto est traversée Micocotta, ils reçurent sept coups de fusil tirés par une petite bande de stoutruppen allemands. Les coups tirés très bas endommagèrent la carrosserie de l'auto, mais les députés furent indemnes.

DEUX EXPLOSIONS Dans une usine près de Metz SEPT TUÉS

Une dépêche de Metz relate qu'une explosion s'est produite aux usines Rombas, près de cette ville. Sept personnes ont été tuées.

Dans une houillère de Moravie VINGT-QUATRE VICTIMES

Paris, 26 mars. — Selon une dépêche de Karlsbad, une explosion s'est produite dans les houillères de Moravie, causant la mort de vingt-quatre personnes.

QUAND LE BATIMENT VA...

Une très forte baisse sur tous les matériaux à partir du 1er avril

Par une de ces invraisemblances auxquelles le sort se complait souvent, l'une des industries les plus atteintes par la crise présente est le bâtiment. On ne bâtit plus, les usines fabriquent les matériaux d'entreprises closes. Or, c'est précisément l'industrie qui devrait être la plus florissante, étant donné tous les travaux d'utilité publique à l'ordre du jour, étant donné surtout l'œuvre formidable de la reconstruction des pays dévastés.

Les syndicats ouvriers, les entrepreneurs de maçonnerie, les pouvoirs publics, dit le « Petit Journal », se sont émus de cette situation anormale et après diverses études, on est arrivé à cette constatation : que les prix de la construction, tant pour le main-d'œuvre que pour les matériaux, avaient atteint des prix presque prohibitifs et qui décourageaient les propriétaires.

LE VOTE FAMILIAL La proposition de loi de M. l'abbé Lemire

M. l'abbé Lemire, député du Nord, qui a été de tout temps partisan du vote familial et qui avait déposé une proposition de loi pour essayer de le faire passer dans la pratique, mais en un temps où les esprits n'étaient pas éclairés sur sa nécessité, vient, nous l'avons dit, de renouveler son initiative en faveur du même principe. Cette fois, tout porte sur les législateurs à prêter une oreille attentive à cette voix éloignée et nous sommes heureux de publier ici une analyse de la proposition de notre éminent député :

Dans l'exposé des motifs, après les considérations générales sur l'électorat, le principe est constaté que « l'Etat ne se compose pas d'individus isolés et juxtaposés. La cellule sociale vraie, c'est la famille ».

Puis, M. l'abbé Lemire déclare que, suivant le hiérarchie de la société élémentaire, quelle est la famille, l'homme qui est le chef, doit voter au nom de la famille.

Après le droit de l'homme marié, M. l'abbé Lemire examine celui du chef de famille. Et c'est en cela que l'application du principe du vote familial diffère, dans sa proposition, de la plupart des autres projets qui accordent au chef de famille une voix supplémentaire par enfant.

La famille est constituée par le mariage. C'est par le mariage que l'homme commence réellement à sortir de sa pure personnalité et qu'il prend à vivre dans autrui.

Le mariage, c'est la véritable émancipation du passé, la complète responsabilité dans le présent, la survie dans l'avenir.

De là résulte une distinction essentielle à établir, au point de vue social, entre le célibataire et l'homme marié.

L'homme marié a vis-à-vis de la loi l'engagement solennel de donner aide et protection à sa femme. Il la représente dans les revendications juridiques et les intérêts économiques. Lui-même est séparé de la famille laïque à laquelle il appartient. Il s'est fait un foyer indépendant. Il pense au lendemain.

Il a placé sous le couvert de la loi sa vie et ses devoirs. Il a créé de la sorte une véritable entité sociale, avec un sentiment de responsabilité et un courage à les assumer qui lui font honneur.

Avant pris sur lui un fardeau de devoirs plus étendus, il a des aptitudes morales plus sérieuses. Il est juste qu'il puisse exercer un avis prépondérant sur la direction générale de la société où il se voit vivre ses enfants, et qu'il ait des droits électoraux distincts de ceux du célibataire.

La famille a pour but l'enfant, et elle n'est complète que par lui. Le vote familial représente essentiellement cette société qui comprend le père, la mère et ceux qui les continuent : les enfants. Tant que le nombre des enfants s'accroît, le nombre de voix augmente. C'est dans les familles de mortalité qui fatalement pèsent sur eux, les parents n'ont pourvu qu'à la conservation d'un seul d'eux. Ils n'ont pas dépassé l'étroitesse de leur horizon. Ils n'ont songé qu'à leur propre survie. La société a reçu d'eux aucun enrichissement.

L'homme reconquiert le vote familial le droit du groupe fondamental qui l'a fondé. Aussi longtemps que ce groupe ne rend pas d'autres services que celui de se perpétuer, il a reçu par ce vote spécial tout ce qui lui est dû.

Mais la situation change radicalement au-delà de trois enfants. L'homme a alors un rôle à jouer, la population du pays tend à s'accroître, la redoutable déaude de la natalité insuffisante est enrayée.

Le père d'une telle famille rend donc à l'Etat un service de toute première importance. Qu'il l'ait voulu ou non, par les charges qu'il a assumées, il a contribué efficacement et de la meilleure manière, à la richesse de la nation en hommes, à la force constitutive de la race. Il y a là un fait d'utilité sociale qu'il faut reconnaître.

Nous le reconnaissons par la troisième voix donnée au père d'une famille à proprement parler nombreuse. C'est une espèce nouvelle que nous faisons entrer dans la loi électorale.

Le principe consacré, le service reconnu, faut-il aller plus loin et donner au chef de famille autant de voix qu'il a d'enfants, M. l'abbé Lemire ne le croit pas. « Ce serait, estime-t-il, retomber dans l'individualisme anarchique ».

En résumé, nous nous en tenons aux trois types d'électeurs suivants, faciles à déterminer, parce qu'ils correspondent à des situations sociales distinctes :

1° L'électeur à tout citoyen majeur : c'est le droit de l'individu ;

2° L'électeur à tout homme marié ou veuf avec enfants : c'est le droit de la famille ;

3° L'électeur à tout père d'un ou de deux enfants vivants ou de trois enfants vivants ou de quatre enfants vivants ou de cinq enfants vivants : c'est le droit de la race.

La réforme proposée est urgente, démocratique et de bonne tradition française, dit l'exposé.

Urgente parce que la France est régit actuellement par les électeurs célibataires et sans enfants.

Démocratique, parce que c'est dans la classe ouvrière qu'on se marie le plus facilement.

Dans la bonne tradition française, puisqu'on votait autrefois par « feux » dans nos communes affranchies.